



Aurillac, le 22 juillet 2021

Comment repartir après la sidération de l'interdiction ? Comment réagir face à une décision inique et tellement lourde de conséquences ? Comment retrouver le sens de nos actions et de nos missions après ce coup de massue ? Comment soutenir, à notre échelle, les artistes et techniciens de nos secteurs empêchés ? Comment continuer à invoquer notre liberté derrière des barrières, des contrôles, des ordres et des sésames sanitaires ?

Depuis l'interdiction des Rencontres d'Aurillac, nous sommes traversés de questions aussi essentielles que bouleversantes. Nous parlons, beaucoup, nous écoutons tout autant, nous partageons collectivement cette détresse et cette colère.

Et puis nous essayons de conserver de la lucidité, un cap, des objectifs. Le premier d'entre eux est de bâtir dès maintenant des fondations solides avec l'ensemble de nos tutelles et partenaires pour que le Festival d'Aurillac, celui que l'on a appelé les grandes retrouvailles, se déroule avec ampleur en août 2022.

Ensuite, l'actualité nous invite au débat, aux échanges, aux rencontres et aussi aux controverses. Nous œuvrons pour qu'une assemblée prospective et élargie, questionnant l'avenir de nos enjeux, se déroule rapidement, avant l'automne.

Nous avons souhaité préserver un rendez-vous professionnel distinctif entre le 19 et le 21 août 2021 incluant l'accueil du Panorama de la FAI-AR, la présentation des créations lauréates d'Auteurs d'Espaces de la SACD et les présentations de projets de création 2022/2023 avec Artcena.

Finalement, nous apprenons avec tristesse des équipes de la FAI-AR que le Panorama n'aura pas lieu à Aurillac cet été. Nous comprenons cette décision liée au climat troublé et incertain actuel qui démultiplie les pressions. Nous réaffirmons un soutien fort et entier aux apprentis de cette promotion si malmenée depuis 2 ans, et à toute l'équipe de la FAI-AR.

Cette annonce met en évidence la dégradation des bonnes conditions de mise en œuvre d'un rassemblement à Aurillac, quel qu'il soit, sur cette période du 19 au 21 août. Nous prenons donc la décision de ne pas le maintenir.

D'une décision préfectorale injuste continuent à découler des répercussions néfastes et durables pour notre secteur. Cela révèle tout autant notre fragilité, dès lors que nous sommes délibérément empêchés d'occuper notre espace d'expression, la rue, l'espace public.

Nous disons souvent que nous ne sommes que des passeurs entre les artistes et le public. Nous croyons toujours autant à la pertinence de ce rôle et si nous sommes solidaires des acteurs des arts de la rue

qui depuis de long mois ne peuvent plus exercer leur métier, nous sommes également soucieux d'un public qui n'entrevoit que des obstacles à cette reprise culturelle si largement annoncée ! La réalité de cette reprise n'est vraiment pas tangible sur tous les territoires et cette inégalité n'est pas admissible.

Pour cet été, nous allons poursuivre notre route à travers le Cantal par le biais de la tournée Champ Libre, prévue du 12 au 21 août en partenariat avec 22 communes. Nous préparons les prochaines échéances avec détermination et une grande soif de partage, pour que perdurent les valeurs originelles du Festival d'Aurillac et que la Liberté retrouve au plus vite ses vraies couleurs.

ÉCLAT

Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public

eclat @aurillac.net

www.aurillac.net